

Sommaire

Editorial
JID de l'Oned
Appel d'offres
Pratiques
Justice
Questionnaire
Equipe
Sur le site
Agenda

Editorial

Alors que les changements induits par la loi du 5 mars 2007 sont en cours de mise en place dans les départements, et dans l'attente de la publication des décrets d'application, l'Observatoire national de l'enfance en danger accueillera les représentants des Conseils généraux et leurs partenaires, au cours de **cinq journées** placées sous le signe de la discussion et de l'échange d'expériences. La première se déroulera à Angers, le 15 mai et sera introduite par le président du GIP Enfance en Danger, Christophe Béchu, Président du Conseil général de Maine-et-Loire.

Je suis, par ailleurs, heureux de présenter notre nouvelle lettre d'informations. Plus régulière, elle se veut un lien privilégié entre l'Oned et ses partenaires. Paraissant désormais tous les deux mois, elle vous propose des informations sélectionnées par les membres de notre équipe et évoque les questions majeures qui animent les domaines de la protection de l'enfance. Sa diffusion précède de quelques semaines la mise en ligne de notre nouveau site, conçu pour mieux répondre à vos attentes et vos questions.

Paul DURNING, Directeur du GIP Enfance en Danger (119 et ONED)

LES JOURNEES INTERDEPARTEMENTALES DE L'ONED

Afin d'accompagner les départements et leurs partenaires dans le cadre de la réforme de la protection de l'enfance, l'ONED organise 5 Journées Interdépartementales consacrées aux cellules et aux observatoires départementaux (ODPE).

Ces journées visent à favoriser la proximité régionale, en soutenant une dynamique d'échanges autour des effets de la nouvelle législation. Evolution des pratiques professionnelles, nouvelle organisation des partenariats interinstitutionnels, la loi appelle de multiples changements. Trois thèmes majeurs seront abordés :

- Développer le partenariat entre les acteurs de la protection de l'enfance : quels nouveaux enjeux ?
- Favoriser l'organisation du recueil, de l'évaluation, du traitement des informations préoccupantes : quelle prise en compte des réalités locales ?
- Comment parvenir à une meilleure connaissance chiffrée de la protection de l'enfance et des parcours de prise en charge ?

Elles s'organiseront autour de tables rondes donnant la parole à des représentants de départements et de la justice. Chaque journée verra l'intervention de spécialistes de la protection de l'enfance et des temps d'échanges avec les participants. Le programme sera disponible en ligne courant avril et sera envoyé en confirmation de chaque inscription.

Calendrier

- **Angers, le 15 mai**
- **Nancy, le 27 mai**
- **Paris, le 10 juin**
- **Lyon, le 19 juin**
- **Agen, le 27 juin**

Participation gratuite aux journées - inscription préalable obligatoire :

journees@oned.gouv.fr

ou par courrier : ONED, 63 bis boulevard Bessières - 75017 Paris

Appel d'offres de l'Oned

4 projets ont été retenus par la Commission scientifique de l'Appel d'offres 2007 de l'Oned et sont financés par l'Observatoire.



Traitement social et judiciaire de la question de l'enfant dans les violences conjugales

Université de Bretagne Occidentale, Arlette Gautier

Comment les diverses structures d'aide, de prise en charge des victimes de violences conjugales, les services de protection de l'enfance ou la justice œuvrent afin de prendre en compte et concilier les droits et les intérêts de chacun(e). Développé à une échelle départementale en partenariat avec les institutions, cette recherche doit contribuer à une meilleure connaissance et une compréhension partagées des pratiques professionnelles. Elle doit également nourrir la réflexion et l'action partenariale engagées.



Protection de l'enfance et maintien des liens. Une analyse sociologique de l'intervention sociale face aux violences conjugales

CNRS / Sciences Po - Centre de sociologie des organisations, Benoit BASTARD

Face à la situation des enfants témoins, mais également victimes de violences conjugales, les dispositifs de l'action sociale font face à la tension entre deux impératifs opposés : le souci de protéger l'enfant en le mettant à distance de la violence conjugale et la volonté de maintenir ses relations avec chacun de ses parents, dans un cadre approprié. L'analyse de ces dispositifs cherche à apporter de nouvelles connaissances sur leur action et à mieux comprendre les enjeux de l'intervention des spécialistes de la protection de l'enfance face à ces situations.



Les effets des violences conjugales sur le développement émotionnel chez les enfants de 7 à 16 ans

Université de Rouen, Psychologie et Neurosciences de la cognition, Hélène TREMBLAY

Les effets de la violence conjugale sur le développement émotionnel des enfants et adolescents sont encore largement méconnus. Le projet vise à proposer des modes d'intervention adaptés à l'âge de développement et aux capacités socio-émotionnelles des enfants et des adolescents les plus perturbés par cette violence, et à les aider à devenir résilients à l'adversité.



Etude épidémiologique et sociologique du traitement judiciaire des morts de nourrissons (AO ouvert)

INSERM – CERMES, Anne TURSZ

Ce projet prend appui sur une base de données médicales et judiciaires concernant les enfants décédés de manière inattendue avant l'âge d'un an, constituée grâce à une recherche précédente et ayant apporté des résultats novateurs dans le contexte français (estimation du niveau de sous-enregistrement des homicides, répétition de maltraitance dans une même fratrie, survenue du syndrome du bébé secoué...) Les objectifs visent à répondre à deux types de problématiques : l'analyse du contexte humain et social de survenue des décès et de leur traitement par la justice ; l'analyse de procédures et d'outils. Les résultats de ce projet seront utilisables par des professionnels de terrain (secteurs médical, judiciaire, social, d'aide à l'enfance) pour identifier des familles et des enfants vulnérables, et réfléchir aux stratégies de sanction/réhabilitation des auteurs les plus à même d'éviter les récidives d'atteinte grave à l'enfant.

Rappel : l'appel d'offre 2008, ouvert depuis le 7 janvier, sera clos le 5 mai 2008 à 17h00. Plus d'infos www.oned.gouv.fr

La justice des mineurs : magistrats coordonnateurs et observation du fonctionnement global

Le décret n°2008-107 du 4 février 2008, publié au JO du 6 février 2008, et relatif à la justice des Mineurs, modifie le code de l'organisation judiciaire. Il prévoit la désignation, parmi les juges des enfants, d'un magistrat chargé de l'organisation du service du tribunal pour enfants et de la coordination avec les partenaires de la justice des mineurs.

Ce texte pose les bases d'un fonctionnement plus structuré de la justice des mineurs, avec une incidence évidente dans le déroulement des relations entre l'institution judiciaire et les autres acteurs de la protection de l'enfance. C'est le président du TGI, qui, après avis de l'assemblée des magistrats du siège, désignera l'un des magistrats chargé des fonctions de juge des enfants pour exercer ces nouvelles attributions. Il reviendra à ce magistrat «coordonnateur » d'organiser le service interne de la juridiction, de coordonner les relations de cette juridiction avec les services chargés de la mise en œuvre des décisions judiciaires et d'élaborer un rapport annuel portant sur le fonctionnement de la justice des mineurs dans cette juridiction. Le système comprend en outre, au niveau des Cours d'appel, un rôle d'observation du fonctionnement global de la justice des mineurs, dévolu aux conseillers délégués à la protection de l'enfance siégeant à la chambre spéciale des mineurs de la Cour d'appel.

Le décret n° 2008-107 du 4 février 2008 est directement accessible sur :

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018078028&dateTexte

Questionnaire cellule de l'Oned

Dans le cadre de sa mission de soutien aux départements, l'Oned a envoyé à chaque Conseil Général, un **questionnaire sur l'organisation des cellules** permettant de mieux appréhender la réalité de chaque département et d'apporter, si besoin est, une réponse appropriée aux difficultés rencontrées. Ses résultats seront communiqués lors des 5 Journées Interdépartementales qui se tiendront entre mai et juin dans 5 villes de France.

L'équipe de l'Oned s'agrandit

Deux nouvelles chargées d'études, depuis septembre 2007 : **Marie-Pierre Mackiewicz**, qui travaille sur l'analyse des pratiques et la refonte du site internet et **Nadège Séverac**, qui organise la veille scientifique nationale et internationale et participe à la valorisation des recherches financées par l'ONED.

Nadia Abounouh assiste Rehema Moridy dans la gestion du secrétariat de l'ONED. **Nathalie Savard**, doctorante à l'université Toulouse II–Le Mirail, titulaire d'une bourse CIFRE, a intégré l'équipe de l'ONED à mi-temps pour trois ans.

Deux chercheurs associés ont été nommés par le Conseil d'administration : **Hélène Milova**, maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris X-Nanterre, travaillera sur les pratiques éducatives, familiales et professionnelles dans une perspective internationale. **Grégory Derville**, maître de conférences en science politique à l'Université Lille II se consacrera à l'observation de la mise en œuvre des cellules prévue par la loi du 5 mars 2007.

Sur le site de l'Oned...

Les premières préconisations portant sur les enfants exposés aux violences conjugales seront prochainement en ligne. Définissant les violences au sein du couple et leurs incidences sur les enfants, ce cahier rappelle l'importance de l'information et de la formation des intervenants concernés et insiste sur une prévention précoce, tout en soulignant l'importance d'apporter une réponse adaptée à l'enfant et à sa famille.

Issu d'un partenariat entre le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité (SDFE) et l'Oned, ce travail est l'un des principaux chantiers du deuxième plan global 2008-2010 de lutte contre les violences faites aux femmes, lancé le 21 novembre 2007 par Valérie Létard, Secrétaire d'État à la Solidarité. Il sera poursuivi et approfondi au cours de l'année 2008.

Plus d'infos : www.oned.gouv.fr

L'enquête 2006 sur les Pupilles de l'État est disponible sur le site. Cette enquête a été mise en place en 1987 par la Direction générale de l'action sociale (DGAS) **Les pupilles de l'État constituent une partie des enfants « en danger »** : s'ils n'étaient pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, ils n'auraient pas de famille pouvant assurer leur bien-être. C'est la raison pour laquelle l'Oned est aujourd'hui chargé de cette enquête, annualisée depuis 2007.

Plus d'infos : www.oned.gouv.fr

Et toujours....

Le **Rapport Annuel de l'Oned** présenté au Parlement et au Gouvernement est disponible sur www.oned.gouv.fr. Un résumé et une synthèse sont également accessibles.

L'Oned y sera...

Le **13 mai**, l'équipe de l'Oned recevra **John Fluke**, fondateur et directeur du centre de protection de l'enfance de l'**American Humane Association** et **Ying Ying T. Yuan**, responsable de l'évaluation, **Walter R. McDonald & Associates**, pour échanger sur les collectes de données chiffrées en France et aux États-Unis.

Du **7 au 9 juin 2008** à Oxford UK, **Care Matters : Transforming lives - Improving Outcomes**

Colloque organisé par le Centre for Child & Family Research at Loughborough University, au cours duquel Paul Durning interviendra.

Infos : www.lboro.ac.uk/

Du côté du 119

Le 119 organise une journée avec ses correspondants à Paris, en septembre afin de réfléchir à l'impact de la loi sur les relations entre les cellules départementales et le 119.

Du **23 au 25 juin 2008 - Lisbonne Portugal**

Violence à l'école et politiques publiques - La Violence à l'école : une violence en contexte ? 4^{ème} conférence mondiale organisée par l'Observatoire, international, Européen et Canadien de la violence à l'École, le Ministère de l'éducation (Portugal), la fondation Calouste Gulbenkian.

Infos : www.fmh.utl.pt/icvs2008/

Toutes les manifestations concernant l'enfance en danger sont sur www.oned.gouv.fr, rubrique Agenda



GIP Enfance en Danger 63 bis, boulevard Bessières, 75017 Paris
Tél : 01 58 14 22 50 - Fax : 01 45 41 38 01
Directeur de la publication : Paul Durning – direction@oned.gouv.fr
Réalisation : Constance de Ayala – cdeayala@oned.gouv.fr